



Assemblée générale

Distr. générale
17 mars 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 169 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental

Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), en date du 1er mars 2000 (A/54/775). Le rapport porte sur l'exécution du budget de MINUTO pour la période du 5 mai au 30 novembre 1999 et contient une demande d'ouverture d'un crédit additionnel d'un montant brut de 26 913 800 dollars (montant net : 26 499 800 dollars) et de mise en recouvrement d'un montant brut de 23 241 600 dollars (montant net : 22 827 600 dollars). Pendant l'examen de la question, le Comité s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui ont fourni un complément d'informations.

2. Le Comité consultatif a été informé que les prévisions révisées demandées par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/20 du 29 octobre 1999 et mentionnées au paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général du 21 septembre 1999 (A/54/380) n'ont pas été présentées, en raison des événements qui ont conduit à la mise en place de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

3. Dans sa résolution 54/20, l'Assemblée générale a approuvé un crédit révisé d'un montant brut de 54 428 400 dollars (montant net : 52 941 100 dollars)

pour la MINUTO pour la période du 5 mai au 30 septembre 1999, y compris des contributions volontaires budgétaires budgétisées en nature évaluées à 3 438 700 dollars. Par la même résolution, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général, en attendant qu'il présente un budget révisé, à engager des dépenses d'un montant brut de 28 037 100 dollars (montant net : 27 080 700 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées évaluées à 2 752 200 dollars, en plus des dépenses d'un montant maximum de 10 millions de dollars déjà autorisé par le Comité consultatif le 9 septembre 1999 au titre des prévisions de dépenses de la MINUTO pour la période du 1er septembre au 30 novembre 1999. Ainsi, dans sa résolution 54/20, l'Assemblée générale a approuvé, au titre du fonctionnement de la Mission, un crédit global d'un montant brut de 92 465 500 dollars (montant net : 90 021 800 dollars) pour la période du 5 mai au 30 novembre 1999, y compris des contributions volontaires budgétisées en nature d'un montant de 6 190 900 dollars.

4. En outre, comme indiqué au paragraphe 1 du rapport du Secrétaire général (A/54/775), dans sa résolution 54/20, l'Assemblée générale a décidé de répartir entre les États Membres le montant brut de 7 155 000 dollars (montant net : 5 667 700 dollars), en tenant compte des contributions volontaires au Fonds

d'affectation spéciale pour le règlement de la question du Timor oriental, d'un montant de 43 834 700 dollars et de contributions en nature évaluées à 3 438 700 dollars pour la même période.

5. Le Comité consultatif note, d'après le paragraphe 9 du rapport, que le Secrétaire général propose de mettre en recouvrement un montant brut additionnel de 23 241 600 dollars (montant net : 22 827 600 dollars), en tenant compte des contributions en nature évaluées à 3 672 200 dollars. Ce montant représente une augmentation de 920 000 dollars par rapport aux contributions volontaires budgétisées en nature pour la période du 1er septembre au 30 novembre 1999, évaluées à 2 752 200 dollars.

6. Comme indiqué à l'annexe I du rapport du Secrétaire général (A/54/775), le montant brut des dépenses totales de la Mission s'est élevé à 81 342 200 dollars (montant net : 79 440 900 dollars) pour la période du 5 mai au 30 novembre 1999, laissant un solde inutilisé d'un montant brut de 11 123 300 dollars (montant net : 10 580 900 dollars) par rapport au crédit global approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/20. L'ampleur du solde inutilisé s'explique par le fait que les troubles politiques consécutifs à la consultation populaire n'ont pas permis de réaliser toutes les activités de la Mission. Comme indiqué à l'annexe II du rapport, le solde inutilisé provient essentiellement de dépenses réduites au titre du personnel militaire (1 010 700 dollars) qui s'expliquent principalement par le déploiement moins important que prévu des officiers de la liaison militaire et par le non-déploiement d'un hôpital de campagne de niveau II; du solde enregistré au titre de la police civile (2 504 700 dollars), qui s'explique par le retard intervenu dans le déploiement des officiers de police civile dans la zone de la mission; des économies réalisées au titre du personnel international et du personnel local (4 493 100 dollars), qui s'expliquent par le déploiement d'effectifs inférieurs dans le cas du personnel international, par des dépenses réduites au titre des services de consultants et par des dépenses moins élevées que prévues au titre des voyages autorisés; et des coûts moindres au titre de dépenses opérationnelles (2 641 800 dollars) et des autres programmes (849 900 dollars). Le Comité a été informé que le montant total des obligations non réglées s'élevait à 35,3 millions de dollars, dont 21,7 millions au titre des activités opérationnelles, 10 millions au titre du per-

sonnel civil, 2,1 millions au titre des autres programmes et 1,5 million au titre du personnel militaire.

7. Le Comité consultatif a été informé que le Secrétaire n'a pas prévu une liquidation officielle de la Mission. Une liste détaillée de biens perdus pendant les troubles politiques au Timor oriental, d'une valeur estimée à 4,1 millions de dollars, a été présentée au Comité. Le Comité croit comprendre que le reste des biens de la MINUTO avait été transféré à l'ATNUTO mais aucune information détaillée ne lui a été fournie quant aux biens concernés. Le Comité a été informé que le système de contrôle du matériel des missions est en voie d'installation à la MINUTO mais que sa configuration ne permet pas de recueillir des informations concernant les biens transférés à l'ATNUTO.

8. Le Comité recommande que l'Assemblée générale approuve un crédit additionnel d'un montant brut de 26 913 800 dollars (montant net : 26 499 800 dollars) et la mise en recouvrement d'un montant brut de 23 241 600 dollars (montant net : 22 827 600 dollars) pour la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO).